

## UN NOUVEL OUTIL POUR LES FAMILLES :

### LA PRÉ-DEMANDE D'UNE PLACE D'ACCUEIL

L'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) est heureux d'annoncer le lancement de la fonctionnalité de pré-demande d'accueil en ligne sur la plateforme My.ONE.be. Ce nouvel outil numérique est destiné aux (futurs) parents souhaitant enregistrer leurs besoins en matière de place d'accueil pour leur enfant dans un milieu d'accueil agréé par l'ONE.

L'implémentation de cette nouvelle fonctionnalité s'inscrit dans le cadre de l'Arrêté du 2 mai 2019, pris par le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cet arrêté vise à améliorer l'accès aux milieux d'accueil pour tous, à répondre de manière plus ciblée aux besoins des familles et à optimiser l'organisation générale des structures agréées.

#### UNE ÉTAPE CLÉ POUR SIMPLIFIER LES DÉMARCHES

Cette pré-demande constitue une première étape pour signaler un besoin de place d'accueil sur un territoire donné à une date souhaitée. Bien qu'elle ne remplace pas la demande ou l'inscription formelle – qui restent à effectuer directement avec les gestionnaires des milieux d'accueil – elle permet de centraliser et d'organiser les recherches de manière pratique et efficace.

Accessible depuis le site my.one.be, la pré-demande peut être introduite en ligne après la création d'un compte personnel. Les parents peuvent ainsi suivre facilement l'évolution de leurs demandes, recevoir des notifications des milieux d'accueil et des communications de l'ONE, ou encore modifier leurs préférences si nécessaire.

Les parents peuvent introduire une pré-demande dès le premier jour de grossesse. Une fois enregistrés, ils reçoivent un numéro de dossier, une liste des milieux d'accueil correspondant au territoire sélectionné, ainsi que des informations sur les prochaines étapes à suivre.

Cette nouvelle fonctionnalité simplifie considérablement les démarches pour les parents en leur évitant de remplir plusieurs formulaires pour chaque milieu d'accueil envisagé. Une fois leur pré-demande soumise, les parents n'auront plus à réitérer les informations déjà fournies. Le formulaire de pré-demande servira de base aux demandes d'inscription auprès des différents milieux d'accueil sélectionnés, ce qui permet de centraliser et sécuriser les données. Ainsi, chaque structure agréée aura directement accès à ces informations depuis le portail Pro.ONE, via le numéro de dossier de la pré-demande, réduisant le nombre de démarches administratives et offrant aux parents un gain de temps appréciable.

#### UNE ALTERNATIVE PAPIER POUR UNE ACCESSIBILITÉ RENFORCÉE

Conscients des difficultés que certains pourraient rencontrer face au numérique, l'ONE propose également un formulaire de pré-demande en version papier, disponible en plusieurs langues. Ce formulaire peut être téléchargé depuis le site ou obtenu auprès des consultations de l'ONE et du service Support My.ONE.



## UN OUTIL AU SERVICE DES FAMILLES ET DES BESOINS LOCAUX

Outre l'aide qu'il apporte aux parents, le système de pré-demande en ligne offre une meilleure vision au niveau local en matière d'accueil des enfants. Cela permettra à l'ONE de davantage monitorer la demande et la disponibilité en temps réel pour mieux guider les futures ouvertures de places d'accueil en fonction des besoins recensés.

Avec ce nouveau dispositif, l'ONE continue son engagement à soutenir les familles dans leur recherche d'un milieu d'accueil pour leurs enfants, tout en contribuant à une gestion plus équitable et efficiente des places disponibles.

## SUPPORT ET INFORMATIONS

Pour toute question ou besoin d'assistance, les parents peuvent contacter le Support My.ONE au +32 2 432 88 55 ou à l'adresse [my@one.be](mailto:my@one.be). Le service est disponible du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h.

### CONTACT DE PRESSE :

Sylvie **ANZALONE**

**Porte-parole**

Administration générale

OFFICE DE LA NAISSANCE  
ET DE L'ENFANCE

[sylvie.anzalone@one.be](mailto:sylvie.anzalone@one.be)

+32 473 69 74 64

